



Lac Saint-Louis, Rapides de Lachine, Bassins de La Prairie

243

DM51.2

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline
Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Lévis et Montréal-Est

6211-18-011

PROPOSITION DE PARTENARIAT FINANCIER :
UN MODÈLE NOVATEUR
EN ENVIRONNEMENT

Le Comité ZIP Ville-Marie veut définir avec la Corporation Ultramar Ltée un modèle novateur pour réduire les pertes engendrées par la construction du pipeline Saint-Ronald – Montréal. Nous sommes d'avis que le développement économique et la protection de l'environnement peuvent cohabiter harmonieusement.

Le modèle doit reposer sur les principes de développement durable.

Notre réflexion origine des fondements des ententes établies entre les intervenants économiques et les communautés locales pour le développement et l'implantation des équipements de production d'électricité par mû par une force hydraulique ou éolienne. De plus, le développement économique est inévitable. Il serait beaucoup plus acceptable s'il repose sur une politique de zéro perte net ou en fonction de l'amélioration d'un habitat dégradé avec une productivité nul en terme de biodiversité.

Ultramar Ltée vise la construction d'un pipeline qui traverserait la Montérégie. Ce projet vise à satisfaire des intérêts d'ordre économique et répondre surtout à une demande sans cesse grandissante en terme d'énergie fossile par les consommateurs. Cette construction entraînera des pertes d'habitat floristique.

Le Comité ZIP Ville-Marie, œuvre en environnement, entre actuellement dans un processus de réalisation de son *plan directeur d'aménagement et de mise en valeur de la rivière Saint-Jacques*. Les investissements décrits pour la restauration sont considérables et les ressources financières à la réalisation sont limitées.

Alors si l'on perd des habitats à un endroit pour des fins de développement économique, il serait approprié d'examiner les possibilités de contribuer financièrement à la réalisation de projets restauration des milieux naturels tel que les terrains déstructurés de la rivière Saint-Jacques.

Spécifiquement, notre proposition vise à intégrer Ultramar Ltée, en terme de partenaire principal pour financer les divers aspects de la restauration d'un milieu naturel dégradé par le Phragmite, la rivière Saint-Jacques.

Le Comité ZIP Ville-Marie se propose d'examiner avec à la Corporation Ultramar Ltée toutes les possibilités de créer et contribuer à une aide spécifique à la restauration de milieux naturels. A titre d'exemple, transplanter des arbres est aujourd'hui possible. Les



Lac Saint-Louis, Rapides de Lachine, Bassins de La Prairie

centre jardins utilise une technologie qui permet de déraciner des arbres de forte taille, en période de dormance, l'automne, et de les mettre en terre ailleurs. Ultramar pourrais être le partenaire idéal et chef de file de cette pratique.

Au terme des discussions, e modèle doit s'accompagner d'avantage et de visibilité en terme corporative, de gain certains pour l'environnement et social par le développement de volets récréo-éducatifs et d'accès respectueuses des espèces fauniques.

Luc Bergeron
Directeur

Benoît Paré
Président

Liste des annexes

- Annexe 1** - Carte de localisation
- Annexe 2** - Liste des projets et des coûts
- Annexe 3** - Liste des intervenants